

5242
195

Dinant

18 août 1928.

Monsieur le Secrétaire,

Nous avons bien reçu votre invitation adressée à Monsieur le Conservateur en chef, pour la visite à l'Exposition rétrospective d'art local que vous avez organisée

Monsieur Van Puyvelde est absent. Nous lui faisons parvenir votre invitation qu'il recevra trop tard. Je suis persuadé qu'il le regrettera. Nous tenons cependant à vous remercier en son nom.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Conservateur en chef :

Le Comptable,

Monsieur Franz Toussaint

Avocat

Dinant.

MUSEE d'ART LOCAL

Monsieur,

A classer

Monsieur le Baron de Gaiffier d'Hestroy, Gouverneur de la Province de Namur nous fait l'honneur de visiter officiellement notre Exposition rétrospective d'Art local.

Cette visite se fera, dans la plus stricte intimité le Jeudi 16 AOÛT à 3 heures de l'après-midi.

Nous avons l'honneur de vous inviter à cette réception et nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations empressées.

Pour le Comité Organisateur:

Le Secrétaire

Le Président:

Franz Toussaint

Léon Sasserath

Avocat

Bourgmestre.

Mons le Secrétaire,

*M. le Com. Ch. est absent en moment.
Nous avons bien reçu votre invitation et la adressée
à M. le C. en Chef pour la visite à l'Expos.
rétrospective d'art local que vous avez organisée.
M. V. P. est absent. Nous lui faisons parvenir votre invitation
ce sera trop tard et je suis persuadé qu'il le regrettera. Nous tenons
à vous remercier en son nom.
Veuillez
à signer par M. Demeter*

3 août 1928.

Monsieur le Bourgmestre,

Suite aux démarches que vous avez faites en vue d'obtenir le prêt de diverses oeuvres d'art pouvant intéresser la ville de Dinant, pour l'exposition rétrospective d'art local que vous organisez, j'ai l'honneur et le plaisir de vous faire savoir que Monsieur le Ministre vient d'accorder l'autorisation de vous accorder en prêt, pour les faire figurer à l'exposition des artistes dinantais, quelques études conservées dans les galeries du Musée Wiertz.

Un de vos délégués pourra venir, sitôt que cela vous convient, faire avec moi un choix de ces oeuvres. Il est entendu que celles-ci devraient être assurées par vos soins de clou à clou.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Sasserath

3 août 1928.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre dépêche du 28 juillet 1928 Administration des Beaux-Arts, n° 1078, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je viens d'aviser la ville de Dinant qu'autorisation lui est accordée de faire figurer à l'exposition des artistes de Dinant quelques études conservées dans les galeries du Musée Wiertz.

Vous me faites observer que j'ai omis de demander, au sujet de la requête introduite par la ville de Dinant, l'avis de la Commission d'Art Moderne, quoique par sa lettre du 11 juillet M. le Directeur Général Lambotte m'avait prié de solliciter cet avis.

Je me permettrai de vous faire observer, Monsieur le Ministre, que l'article 24 du nouveau règlement organique des Musées Royaux des Beaux-Arts, permet au ministre de prendre l'initiative des prêts au dehors.

Or, je n'ai été saisi que le 12 juillet de la requête qui vous était parvenue de la part de l'autorité communale de Dinant, et l'exposition devait s'ouvrir le 15 juillet. Il n'y avait aucune minute à perdre. La con-

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

8

vocation d'une Commission aurait pris quelques jours et, dans ce cas, votre déviation serait intervenue trop tard. Je me suis, en conséquence, permis de vous suggérer, sans tarder, l'idée de refuser tout envoi d'oeuvres importantes à Dinant et de borner la collaboration des Musées Royaux des Beaux-Arts à l'envoi de quelques études de Wiertz.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
B.A.

Bruxelles, le 28 JUL 1928 192 .

° SECTION N° 1078.

Réponse à

ANNEXES :

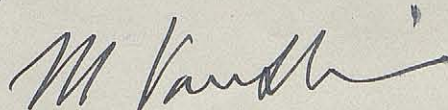
Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 12 juillet courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes autorisé à confier en prêt à la ville de Dinant pour les faire figurer à l'exposition des Artistes dinantais, quelques études conservées dans les galeries du Musée Wiertz.

Je tiens toutefois à vous faire remarquer que vous avez omis de m'envoyer l'avis de la Commission d'art moderne que je vous avais demandé par dépêche du 11 juillet courant, émarginée comme la présente.

Il me serait agréable que cette formalité ne soit pas négligée à l'avenir.

, LE MINISTRE,



A Monsieur le Conservateur en Chef des Musées royaux des Beaux-Arts.

12 juillet 1928.

Monsieur le Ministre,

Je reçois à l'instant de la part de M. le Directeur Général de l'Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, une demande émanant de l'Administration communale de la ville de Dinant que je tiens à vous soumettre. Cette administration sollicite le prêt de divers tableaux se trouvant au Musée Wiertz pour une exposition rétrospective d'art local qui se tiendra dans les salles de l'Hôtel de ville de Dinant du 15 juillet au 15 septembre. Le choix des organisateurs s'est porté sur les oeuvres suivantes : Esmeralda, Quasimodo, La femme à la rose et la Mère de l'artiste. La lettre de l'Administration communale de Dinant ajoute : "dans le cas où ces oeuvres ne pourraient nous être confiées, nous nous contenterions de diverses études préparatoires à l'élaboration de tel ou tel tableau".

Il nous paraît impossible d'accéder à cette demande. En principe, les grands Musées ne peuvent se désaisir des oeuvres exposées en faveur d'expositions d'ordre local. Du 15 juillet au 15 septembre les étrangers

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

affluent au Musée Wiertz et ce n'est pas à cette époque qu'il faut enlever les oeuvres les plus importantes qu'on vient y voir.

Déjà l'Administration Communale de Dinant, par une lettre du 6 juillet, avait sollicité de nous pour la même exposition : " Vue de Dinant " par Boulenger, et d'autres oeuvres du Musée Moderne qui pouvaient intéresser la ville de Dinant. Nous avons déjà répondu négativement à cette dernière demande.

Peut être estimerez-vous que l'on pourrait prêter à l'exposition de Dinant quelques études de Wiertz se trouvant dans les salles latérales du Musée Wiertz et qu'il serait utile de renvoyer les organisateurs de l'exposition à des particuliers possédant des oeuvres de Wiertz et notamment à M. Alfred De Buck, Chaussée de La Hulpe, 42, La Hulpe.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le II juillet 1928
52, Boulevard du Régent.

ADMINISTRATION

B.A.

SECTION. N° 1078.

Réponse à

I ANNEXES :

Jourde
7

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre en vous priant de bien vouloir la soumettre à l'avis de la commission d'Art Moderne, la lettre ci-jointe par laquelle la Ville de Dinant demande en prêt quatre oeuvres de WIERTZ ou subsidiairement quelques études pour les faire figurer à une exposition qu'elle organise du 15 juillet au 15 août.

Pour le Ministre:
Le Directeur Général,

P. Lambotte

A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts,

Bruxelles.

9 juillet 1928.

Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons bien reçu votre lettre du 6 juillet par laquelle vous demandez le prêt de notre tableau de H. Boulenger " Vue de Dinant ", en vue de l'exposition rétrospective d'art local que vous organisez du 15 juillet au 15 septembre.

Nous vous félicitons de votre initiative et nous serons toujours heureux de pouvoir vous seconder dans des entreprises de ce genre. Mais, nous ne pouvons malheureusement vous envoyer des œuvres qui se trouvent exposées dans nos galeries, et surtout en ces mois-ci de l'année où notre Musée reçoit de très nombreux visiteurs. Nous regrettons donc de ne pouvoir vous prêter le tableau de H. Boulenger " Vue de Dinant ".

Le tableau d'Aimé Stevens " Le Déporté " n'appartient pas à nos collections.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Sasserath

Bourgmestre de

Dinant.

Comité organisateur du Musée d'Art
Local.

Exp. qui ouvre le

FRANZ TOUSSAINT

AVOCAT

le 15/7^a
le 15/9

Département de la Seine
Bordeaux
Vieux-Duval

10, RUE DU PALAIS DE JUSTICE

DINANT

VILLE DE DINANT

OBJET :

Dinant, le 7-7-1928.

N°

ANNEXE

Rappeler dans la réponse le numéro
et la date de la présente

Monsieur le Ministre,

Suite à un entretien que j'ai eu hier avec monsieur le conservateur du Musée Wiertz, j'ai l'honneur de solliciter de vous le prêt de diverses pièces se trouvant dans le dit musée.

L'administration communal de Dinant, aidé d'un groupe d'amateurs d'art, organise dans les salles de l'Hotel de ville du 15 juillet au 15 septembre, une exposition retrospective d'Art local; cette exposition se fait avec toutes les garanties souhaitables de sécurité et d'assurance de clou à clou.

Les oeuvres qui nous interresseraient seraient Esmeralda, Quasimodo, la Femme à la Rose, la mère de l'artiste.

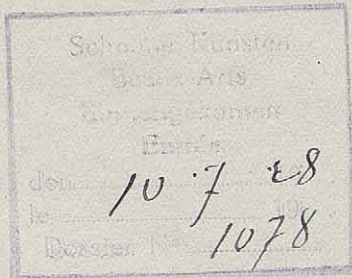
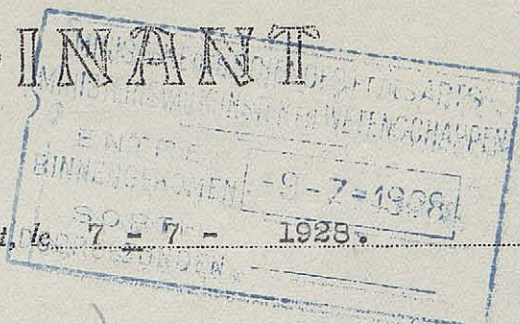
Dans le cas où ces oeuvres ne pourraient nous être confiées, nous nous contenterions de diverses études préparatoires à l'elaboration de tel ou tel tableau.

En même temps que nos remerciements, nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, nos respectueux hommages.

pour le Comité Organisateur,
Le Secrétaire.

H. Bouffard

Avocat.



VILLE DE DINANT

OBJET :

Dinant, le 6 Juillet 1928.

N°

Monsieur le Directeur,

ANNEXE

Rappeler dans la réponse le numéro
et la date de la présente

Monsieur Lambotte secrétaire général des Beaux Arts nous fait savoir que c'est à vous que nous devons nous adresser pour obtenir en prêt :

- 1° H. Boulanger - Vue de Dinant
- 2° Aimé Stévens - Le déporté
- 3° Tels autres tableaux qui pourraient se trouver dans votre musée et intéressant la ville de Dinant.

La Ville organise du 15 Juillet au 15 Septembre dans ses locaux une exposition rétrospective d'art local et nous désirerions voir figurer notamment les deux oeuvres précitées parmi les collections qui seront exposées.

Cette exposition est faite en vue d'arriver à la réalisation d'un Musée local et nous voulons croire que en raison du but élevé que nous poursuivons vous voudrez bien nous accorder votre précieux appui.

Il va de soit que les tableaux qui nous seraient prêtés seraient garantis contre tous risques et assurés de clou à clou.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire

Le Bourgmestre:

A Monsieur le Conservateur du Musée Moderne

Bruxelles.

N°

Auxiliaire de la Presse98, Boulev. Adolphe Max - Bruxelles
Fondé en 1919 Téléphone 243,02*Lit et voit tout ce qui est publié dans les journaux
et les revues paraissant en Belgique et à l'Etranger
et fournit des coupures sur tous sujets et personnalités.***Correspondants dans toutes les capitales****Extrait de Gazette de Charleroi****Adresse:** Charleroi.**Date:****Signé:****DINANT**

Le musée d'art local. — Maintenant que la renaissance matérielle de la cité dinantaise est achevée, qu'il ne reste plus rien à panser dans le domaine des choses, des plaies que la guerre a ouvertes dans le cœur de la cité, qu'une ville pimpante s'est levée au sein des ruines, plus belle sans doute mais peut-être trop neuve, il a semblé à l'administration communale et à un groupe d'amateurs d'art dinantais créé en société sous le vocable « Les Amis du Musée » que le moment était venu de songer au patrimoine artistique de la cité martyre; qu'il fallait penser à patiner les briques trop crues et les pierres trop fraîches de la ville en y semant quelques poussières du passé, qu'il était temps de faire le pont entre la cité d'aujourd'hui et celle qui l'avait précédée; petite bourgade des premiers temps, ville du XVI^e et du XVII^e siècles; ville de Wiertz, de Sax et de Lion, ville enfin d'avant la grande tourmente de 1914.

Les Dinantais rêvent d'un musée permanent dans des bâtiments nouveaux et splendides mais en attendant cette réalisation l'idée, plus modeste a surgi, de préparer le terrain en organisant dans les salons de l'hôtel de ville, un musée d'art local pendant la saison touristique.

Cette idée, poursuivie depuis quelques semaines par le comité que préside le sympathique bourgmestre de Dinant, M. Sasserath, sera réalisée le 15 courant; le musée comprendra une participation importante et artistique des dinantiers, des couquiers et des écoles d'art locales; on y joindra une exposition des tableaux de Wiertz, de Lion, des reproductions d'œuvres de Patenier, des peintures et des gravures d'artistes que le site de Dinant a inspirées à travers les temps, des médailles et des documents anciens.

Le musée sera ouvert pendant toute la saison touristique, soit jusqu'au 15 septembre; il constituera une attraction nouvelle pour Dinant.

Pour les annonces, les abonnements, l'administration, demandez notre téléphone